

# La Nation

Journal vaudois

JAA. CH-1000 Lausanne 1 Poste CH SA

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise  
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-  
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



## Un autre regard

Ce 24 juin a marqué le quarantième anniversaire de la disparition de Marcel Regamey. Nous savons gré à 24 heures de samedi dernier de nous avoir rappelé l'événement. Sans l'article de *La Feuille*, cet éditorial aurait porté sur la politique culturelle jurassienne. Que ces colonnes me permettent donc, à moi qui n'ai jamais connu notre fondateur, de revenir sur son compagnonnage en évoquant l'une de ses créations les plus originales.

Dans deux semaines, nous serons une quinzaine à nous retrouver au petit matin au pied d'une montagne pour une marche de huit heures. Elle nous mènera, par-delà le col de Bre-taye, à Vers-l'Eglise, pour le *Camp de Valeyres*. Aux «nouveaux» se mêleront les anciens. Ils comptent un, treize voire cinquante camps à leur actif, pour une moyenne d'âge ne dépassant pas 35 ans. Le programme n'a presque pas changé depuis 1945. Nous en devons le principe et les modalités à l'intuition géniale de Marcel Regamey qu'il manquait un cours d'introduction à la politique, condensant tous les aspects d'une vraie communauté.

A Valeyres, la journée commence par l'office du matin. Alors que «nous quittons sans regret la couche», nos voix se mêlent déjà à l'écho de l'office du soir précédent, dit quelques heures plus tôt dans le cœur de l'église du village. Il avait réuni dans une même contemplation des personnes de confessions parfois très diverses.

Ces moments, précieux entre tous, encadrent la journée. Ils remettent à leur juste place les discussions, tantôt houleuses, désespérées ou vaniteuses, que nous avons eues. Ils rappellent à

chacun qu'ici-bas rien n'est absolu. Dire cela revient à plonger au cœur de la pensée de Marcel Regamey: l'idéologie et tous les totalitarismes éclosent lorsqu'on situe l'absolu ailleurs qu'en Dieu<sup>1</sup>. A l'heure où frémit le retour des grandes idéologies, cette relativisation – qui n'a rien d'un relativisme – est impérative.

L'office chanté, le petit-déjeuner est à peine englouti que nous sortons au grand air rétablir les chemins pédestres de la commune. La discussion prend son libre cours. Aucune question n'est un tabou. Le jeune âge des participants nous rappelle que les premiers pas de la Ligue vaudoise se firent au gymnase. A cet âge on est peut-être naïf, sans doute romantique, mais on n'accepte pas encore l'argument d'autorité. On est exigeant dans la controverse. Et on refuse d'être pris pour un imbécile. On ose poser des questions de principe, de portée universelle, sans craindre de passer pour ignorant; je me souviens d'avoir, à 19 ans, devant quinze personnes et après une heure de discussion sur Vatican II, demandé à Olivier Delacrétaz: «Au fond, c'est quoi la liturgie?»

Au fil des ans et des travaux, nous avons créé de solides relations avec des habitants de la vallée. Ces rencontres répétées entre notre petit groupe et des voisins, des représentants de la commune ou de la paroisse donnent de l'épaisseur à notre présence aux Ormonts. Là non-plus, les vues de Marcel Regamey ne sont pas loin. La politique, c'est d'abord la culture de l'amitié et du lien personnel, au-delà des dissensions de doctrine. Ici nous ne sommes pas à Lausanne, saluez

spontanément les personnes que vous croisez. Et on ne dit pas «les gens», on dit «les personnes», rappelle-t-on au début du camp.

Le repas de midi s'accompagne de vin de Valeyres-sous-Rances, fleuron des Côtes de l'Orbe. Son étiquette reproduit la colonnade donnant sur le parc du Château. On devine presque, derrière les grandes vitres, les fauteuils du *Salon ovale*, lieu des discussions des cinquante-et-un premiers camps. Des papilles aux méninges, on rigole au souvenir d'un tel, aujourd'hui bien en vue dans l'appareil cantonal, arrivé hirsute et en pyjama à l'office. L'air vibrant de chaleur des étés du pied du Jura pénétrerait presque par la fenêtre. Celle-ci donne pourtant sur le Massif des Diablerets. Malgré sa diversité et sa taille, le Canton a une cohérence et une unité. Elles sont au cœur de notre engagement. Le Camp de Valeyres-sous-Rances peut bien avoir lieu à Vers-l'Eglise.

Les albums des éditions précédentes passent de main en main. Marcel Regamey, assis sur un banc de pierre, se tient un genou à hauteur de la poitrine. Il écoute Henri Deblüe, poète et dramaturge de la Fête des Vignerons de 1977. M. Regamey siégeait dans la Commission artistique de l'événement. Le cliché est de Marcel Insand, l'un de nos plus grands photographes.

L'après-midi s'ouvre par un instant de musique. En silence, un café à la main, nous découvrons des œuvres classiques. Beaucoup ont bâti, dans ces quelques minutes répétées durant quinze jours, une solide culture musicale. Le dimanche après-midi, le visionnage d'un opéra est précédé de sa présentation. L'an dernier ce fut «Platée» de Rameau, dans une extravagante mise en scène affublant les chanteurs de costumes de grenouilles. Pour Marcel Regamey, la musique représentait l'art le plus abouti, exprimant le mieux la liberté: aucune note ne prédétermine la suivante, tout en étant parfaitement cohérente avec elle, la surprise est permanente, l'auditeur tenu en haleine<sup>2</sup>.

A 16 heures, certains émergeant de leur sieste, nous partons pour une petite balade. Nous nous arrêtons le long de la Grande-Eau, à l'ombre d'un orme, sur une prairie des Aviolats. Entre la fin de ses examens et le début du camp, chaque participant aura préparé un exposé. Chaque voix compte et chacun aura toujours une pierre à apporter à la discussion.

Dans les premiers camps, M. Regamey imposait les sujets en distribuant des livres à recenser. Aujourd'hui les choix sont libres. On évoque le courant des Hussards, la pensée de Clausewitz, le marketing digital, l'œuvre de Jack London, le rap francophone, la métaphysique d'Aristote.

L'un de nos amis est monté en scooter écouter une jeune comédienne parler de La Fontaine. Il est âgé de 90 ans. Il avait jadis accompagné Marcel Regamey sur les pentes de l'Etna. De la vue inoubliable sur le Golfe de Giardini-Naxos, Marcel Regamey rapporta le *Mythe du Golfe*, l'un de ses ouvrages les plus pénétrants: «Comment se fait-il, vous demandais-je, que l'irrégularité du relief du terrain comble le regard, au contact de l'eau, d'une complète satisfaction?»<sup>3</sup> Le rivage épouse la ligne de l'horizon: c'est le mariage de l'universel et du particulier.

De retour au chalet, d'autres anciens nous accueillent les bras ouverts. Les nouveaux découvrent avec étonnement ces inconnus connaissant mieux qu'eux les usages de Valeyres. Le soleil rase déjà le Pic Chauussy. Après le souper commencent les «grands sujets». Sur plusieurs soirs, on décortique le sacre d'Elisabeth II, l'opération Barbarossa, l'histoire de la démocratie directe, les penseurs critiques du totalitarisme, la science héraldique.

La conférence prend fin quand la lune s'est levée. Ou sont-ce des éclairs qui frappent les Tours d'Aï? Nous cheminons dans la nuit pour l'office du soir. Une journée à Valeyres se termine. Alors que certains reprennent un débat entamé à table, des rires éclatent dans la nuit. Marchant seul, je réponds à un téléphone du rédacteur en chef de *La Nation*. L'été ne suspend pas tous les combats. Mais là-haut, durant deux semaines, une nouvelle volée de participants aura découvert qu'il est possible de créer, en dehors des rouages étatiques, une institution<sup>4</sup> participant activement au bien commun du Canton.

Félicien Monnier

<sup>1</sup> Regamey Marcel, «Lettre à l'équipe de Valeyres 1980 sur l'office», in *Par quatre chemins*, CRV 100, Lausanne 1980, p. 80.

<sup>2</sup> Regamey Marcel, *Action libre, déterminisme moral et plan providentiel*, CRV 30-31, Lausanne 1948, p. 13.

<sup>3</sup> Regamey Marcel, *Le Mythe du Golfe et quatre autres essais*, CRV 36, Lausanne 1960, p. 11.

<sup>4</sup> Regamey Marcel, *Propriété et liberté*, CRV 29, Lausanne 1946, p. 20.

## Des choix prudents à la session d'été du Parlement fédéral

Bonnes nouvelles en provenance de la dernière session parlementaire fédérale. Une initiative de M. Balthasar Glättli, conseiller national de Zurich, a été retoquée. Son projet visait à modifier la Constitution fédérale de sorte que, lors de votations fédérales requérant la double majorité, la majorité des cantons ne puisse l'emporter sur la majorité populaire qu'en obtenant une majorité qualifiée des deux tiers, soit quinze cantons et demi, et non plus la majorité simple actuellement prévue. Il s'agissait, une fois encore, d'affaiblir le principe du fédéralisme, et il est heureux qu'une telle démarche, venue des Verts, ait

été liquidée par le Conseil abusivement dit national.

Nous signalons encore qu'une initiative de la conseillère nationale socialiste Nadine Masshart, de Berne, visant à faire passer le Conseil fédéral à neuf membres, a également été retournée à l'envoyeur par le Conseil des Etats. Il s'agissait, là aussi, d'une énième tentative d'alourdir la composition du gouvernement fédéral. Ces décisions prudentes, qui désavouent les conceptions institutionnelles, empreintes d'égalitarisme et d'étatisme, des partis de gauche, nous réjouissent, car elles vont dans le sens du fédéralisme.

Lionel Hort

# Pourquoi nous sommes tellement américains et si peu russes

Depuis le déclenchement de l'agression de la Russie contre l'Ukraine, la haine antirusse a atteint un degré d'hystérie effarant. Il faut dire que Poutine, indifférent à son image médiatique à l'Ouest, tient remarquablement son rôle de méchant sur la scène occidentale. L'intrépide Carla del Ponte rêve déjà de le traîner devant un tribunal international: «Un criminel contre l'humanité.» «Un tueur, un génocidaire», affirme le terne vieillard aux commandes à Washington. On n'a pas souvenir que, dans les pires moments de la Guerre froide, un Brejnev ait été insulté de la sorte. De l'autre côté, Zelensky, rompu aux ficelles du *show biz* occidental, a déjà brillamment remporté la bataille médiatique.

Depuis les livraisons massives d'armes par les Etats-Unis, les contours du conflit se dessinent plus nettement: l'Ukraine est devenue le champ de bataille de la confrontation de l'OTAN et de la Russie. Face à cette inquiétante escalade militaire, et au danger que cette poudrière nous saute à la figure, les Etats européens, sans se préoccuper de leurs intérêts, préfèrent continuer à offrir allégeance inconditionnelle au camp du Bien atlantiste. La Suisse brade dangereusement sa neutralité. Comme des lapins aveuglés par les phares de l'auto, nous sommes incapables de raisonner hors du cadre moral fixé après la Deuxième Guerre mondiale. Nous vouons une reconnaissance éternelle aux Américains qui nous ont tirés des griffes d'Hitler, oubliant que ce sont les Russes qui sont arrivés les premiers à Berlin, au prix de 25 000 000 de morts, chiffre effarant qui correspond à la population totale de l'Espagne, ou presque six fois la population de la Suisse à la même époque.

Le prix à payer pour ce service et la protection militaire bienvenue durant la Guerre froide est une sujétion politique, militaire, économique qui, au lieu de diminuer avec le temps, paradoxalement ne cesse de croître. Notre langue et nos usages sont envahis par des coutumes et des théories parfaitement étrangères à notre mode de vie: *Halloween, black Friday, sale, woke, cancel culture*, etc. L'élection présidentielle aux Etats-Unis, suivie avec passion chez nous, est vécue comme l'intronisation du Maître du Monde. De notre monde, c'est l'évidence.

Les raisons de notre attachement viscéral aux Etats-Unis sont profondes: le Nord du continent a été colonisé à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle par des Européens: les *westerns*, Lucky Luke, *L'Or de Cendrars*, Tom Cruise sont assimilés à notre mythologie personnelle. Depuis longtemps le cinéma hollywoodien nous impose sa vision du monde avec un génie certain. Le jazz, Faulkner, Hopper, Bernstein, Spielberg, le blue jeans, le Coca-Cola font partie de notre culture. Tous les artistes, les scientifiques, les politiciens qui ont émigré d'Europe vers le Nouveau Monde ont créé des liens indissolubles avec notre vieux continent. Beaucoup d'entre nous avons de la parenté, des amis aux Etats-Unis. Ainsi, par leur pouvoir quasi discrétionnaire, mais aussi leur arrogance, les Américains sont voués à représenter le meilleur et le pire de notre société.

Notre rapport à la Russie est fondamentalement différent. Quasiment ignoré jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce vaste et lointain pays s'est modernisé sous

l'impulsion de Pierre Le Grand et Catherine II, qui ont rapproché leur empire du monde occidental. Le Traité de Vienne (1815) marque une apogée de l'alliance de la Russie avec les Etats européens. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, la civilisation russe offre au monde des génies universels: Dostoïevski, Tolstoï, Tchâïkovski, Rêpine, Chostakovitch, Stravinsky, Soljenitsyne, Tarkovski, etc.

**Nos intérêts économiques et géopolitiques sont une Europe où la Russie est aussi à nos côtés et non contre nous.**

Pourtant, dans le domaine politique, l'empire reste en retrait, sinon en retard par rapport aux évolutions et révolutions qui transforment nos sociétés. Pire, la Révolution bolchevique creuse des douves quasi infranchissables pendant septante ans entre le communisme et les sociétés libérales: malgré la présence de partis communistes très influents à certaines époques dans le monde entier, le système marxiste-léniniste n'a pas réussi à s'imposer chez nous de manière aussi convaincante que le modèle américain.

L'histoire de la Russie au XX<sup>e</sup> siècle (et de l'Ukraine associée!) est une succession de tragédies cumulées dont les dimensions défient l'imagination: deux guerres mondiales, la révolution, la guerre civile, les famines organisées par le pouvoir, la terreur, les purges, le goulag. Les victimes de ces absurdités, qui se comptent par dizaines de millions, composent l'effrayant martyrologe d'un peuple qui semble né pour le malheur. Pendant ce temps, nous autres Suisses vivions dans une relative quiétude, évitant de participer aux folies meurtrières qui ensanglantaient la planète. Il n'y a pas de honte à être heureux, mais la disproportion entre ce qui a été vécu ici et là-bas au XX<sup>e</sup>

siècle doit nous rendre prudents dans les jugements portés aujourd'hui sur la Russie et les Russes.

L'implosion imprévue de l'URSS en 1991 a été suivie d'une décennie de désordres divers et d'anarchie économique. En Europe de l'Ouest, nous avons eu la naïveté de croire que les Russes seraient heureux de la disparition d'un régime aussi funeste. Or la population a vécu cette période d'abord par la sidération (leur monde habituel s'écroule avec ses repères) et ensuite le désenchantement (l'économie de marché, c'est la loi de la jungle). Les liquidateurs du système, Gorbatchev, puis Eltsine, sont désavoués, voire haïs. Nous on adorait Gorby et on trouvait Boris pittoresque.

Et on déteste Poutine. On n'a pas attendu le 24 février pour juger cet autocrate glacial infréquentable. Il est le chef d'Etat d'un pays que nous ne comprenons guère, et que nous ne cherchons pas à comprendre. Plus préoccupante est l'ignorance abyssale des dirigeants occidentaux vis-à-vis du monde russe. Pour les Etats-Unis, la chute du communisme a été interprétée comme une victoire providentielle. Nous avons cru ingénument à la fin de la Guerre froide. Elle a simplement été reconduite avec des données renouvelées: le Rideau de fer n'a pas disparu, il s'est déplacé vers l'est. Dans ce contexte, nous avons choisi de rester les obéissants mercenaires de nos cousins d'Amérique, sans chercher à nous entendre avec nos voisins de palier russes. Or nos intérêts économiques et géopolitiques sont une Europe où la Russie est aussi à nos côtés et non contre nous.

Jean-Blaise Rochat

## Top Gun

Pression du doigt sur le bouton *take off trim*, alignement de l'appareil sur la piste, ailes déployées en position *lock*, vérification de la *checklist* pré-catapultage, déploiement des déflecteurs, allumage de la postcombustion, libération du *holdback*, déflagration. «Top Gun Maverick» est propulsé dans la culture populaire.

Tom Cruise est de ces acteurs qui ont réussi à se créer une telle image qu'ils soulèvent à eux seuls un film entier au point de le posséder dans l'esprit collectif. Ainsi «le dernier Tom Cruise», sobrièvement nommé «Maverick», tourne autour du protagoniste du premier opus de la franchise Top Gun, sorti en 1986. En bref, les USA font face à un danger inédit que seul Maverick est en mesure de combattre. La bêtise du scénario n'a d'équivalent que celle du spectateur qui espère y trouver autre chose qu'un *blockbuster* américain. Un «Tom Cruise» n'a pas pour but de cerner la nature humaine, de saisir le bien, le mal ou le sens de la vie. Un «Tom Cruise» c'est le danger, des esclandres, des embuscades, de l'action, de l'héroïsme à tout va et une bonne lampée de clichés hollywoodiens. En ce sens le spectateur sera comblé. Archicomblé même. Le film se tartine de caricatures, suite et dégouline de clichés et se gave

de stéréotypes. Il y en a pour tous les goûts. Des couchers de soleil à toute heure, des répliques téléphonées, des gentils très gentils et des méchants très méchants, un assistant qui vient nous rappeler qu'une scène fait référence au «Top Gun» premier du nom en faisant usage d'un subtil «BWOOOAAMM» afin de souligner le propos d'une scène, des sourires éclatants, des corps d'athlètes, des instincts frôlant l'omniscience, bref il n'y en a jamais assez. Toutefois, ces clichés sont parfaitement assumés. On en rajouterait presque encore une couche. On les aime en regardant «Top Gun» comme on aime une platée de röstis dans la brasserie du coin, une *Bratwurst* accompagnée d'une bière ou d'un *Strudel* lors d'une escapade à Berlin, voire d'un burger disproportionné lors d'un séjour chez l'Oncle Sam. Bref, c'est niais, mais qu'est-ce que c'est bon!

«Top Gun Maverick» n'est toutefois pas qu'un simple amoncellement de clichés. C'est d'abord une quantité himalayenne de scènes de voltige, d'action et de combats de toutes sortes. Ces scènes prennent une tout autre dimension lorsque l'on sait que de réels F/A 18 ont été utilisés et que les plans où Tom Cruise pilote ces derniers sont authentiques. C'est du grand spectacle, comme seuls les Américains savent le

faire. La tension atteint son paroxysme lors du climax final dont la puissance atteint des sommets. Tout tourne, explose, se frôle, les machines hurlent, les projectiles fument, les avions se déchirent et les décors se distordent. La salle est en émoi. La force qui émane de ces plans est inédite. Néophytes, amateurs et experts sont happés par le spectacle, en témoignent les chiffres aux box-offices. «Top Gun Maverick» est, au sens le plus noble, un grand film de divertissement.

«Maverick» sait parler à son public tant par ses jeux d'artifices que par le langage et les outils sociaux et intellectuels qu'il emploie, le rendant éminemment accessible. C'est d'une part l'incarnation d'une rébellion personnelle contre les institutions et d'autre part le sens du devoir. La nature réactionnaire et patriotique du film est totalement assumée et semble faire écho chez son public. Le premier «Top Gun» ayant engendré une explosion des candidatures à la Navy américaine, cette dernière ne s'est pas fait prier pour contribuer financièrement à la réalisation du nouveau long-métrage. Les bureaux de postulation sont déjà ouverts et frétilent d'impatience. Les drapeaux américains pleuvent, l'armée est «cool», le devoir est excitant et rien ne

semble pouvoir remplacer l'homme sur le terrain. Le message est clair.

L'ensemble du long-métrage baigne dans une ambiance faisant écho au premier opus, porté par sa bande originale, si réussie. Motos, style vestimentaire, voitures, décors, avions, musiques: tout y est, vraiment. Le public déguste la nostalgie à travers toutes ces variations et saveurs et ne fait qu'en redemander.

«Top Gun Maverick» est l'építome du cinéma hollywoodien. C'est généreux, immense même, les artifices exorbitants sont assumés. Il n'y a pas de subtilité, que du grand spectacle. A force, on ne peut que s'en lasser, mais d'ici là, je reprendrais bien le plus gros menu de la carte avec supplément *extra cheese and bacon*.

Simon Laufer

– Ça donne de bons résultats, la démocratie?  
– On ne peut pas savoir. C'est secret.

Boris Vian,  
*L'Equarrissage pour tous*

# La porte ouverte

L'argument de «la porte ouverte» s'invoque contre une loi dont les partisans nient ou minimisent les effets néfastes; ou contre une loi qui n'est manifestement que la première étape d'une manœuvre plus vaste dont les étapes ultérieures sont d'ores et déjà planifiées; ou encore contre une loi qui promet des dommages collatéraux disproportionnés.

C'est un fait que le citoyen lambda qui lance une initiative au nom d'une grande cause – sauvegarde du climat, protection des animaux, introduction du bon scolaire ou du salaire universel – ne se soucie guère des retombées négatives de son initiative, ni des atteintes qu'elle porte à d'autres causes, peut-être plus terre-à-terre mais non moins légitimes.

S'il est malin, le partisan de la loi connaît les «éléments de langage» qui lui permettent de dévaloriser l'argument de la porte ouverte. Par exemple, il peut reconnaître, sur un ton agacé, que «bien entendu, la loi n'est pas parfaite». Habile modestie, qui fait de toute critique de fond une chicane de détail! Il peut ajouter que, de toute façon, «c'est cette loi ou le chaos» et doubler en invoquant une urgence scientifiquement démontrée et tripler en proclamant qu'«on va droit dans le mur».

Il peut aussi accuser l'opposant de «peindre le diable sur la muraille» ou de «sombrier dans le complotisme». C'est parfois vrai, notons-le, mais parfois pas.

L'argument de la porte ouverte est presque toujours pertinent pour les lois

conçues dans une perspective idéologique. Car l'idéologie exige une perfection qu'aucune loi ne peut atteindre, ce qui fait que chaque loi votée en appelle une nouvelle, plus radicale et plus urgente. C'est particulièrement le cas des lois égalitaires: plus on se rapproche de l'égalité, et plus les traces subsistantes de l'inégalité originelle suscitent l'indignation et augmentent les pressions sur la prochaine porte et sur sont cadenas inégalitaire.

Promulguée en 2005, la loi sur le «partenariat enregistré» se distinguait du droit du mariage en ce qu'elle n'autorisait ni l'adoption, ni la procréation médicalement assistée. *La Nation* écrivit que ces réserves étaient vouées à disparaître<sup>1</sup> et que cette loi ouvrirait nécessairement la porte au mariage pour tous, lequel ouvrirait la porte à l'adoption par des couples homosexuels. Nous peignons donc deux diables sur la muraille, et nous avons doublement raison: les deux portes se sont ouvertes ensemble, le 26 septembre dernier.

La porte suivante, qui s'entrouvre déjà, est celle de la «gestation pour autrui»: le droit imprescriptible des couples mâles à avoir un enfant en fait une nécessité égalitaire. Nul doute que le projet de loi prévoira des conditions strictes et des cautèles, des obligations et des interdictions qui calmeront les scrupules des parlementaires, et qui, elles aussi, s'effilocheont au fil des ans et de la pratique.

Enfin (?), le journal *Femina* nous annonce, certes pas pour tout de suite,

l'ouverture d'une autre porte, celle de la légalisation des «relations poly»<sup>2</sup>, entendez les couples à trois ou plus.

L'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud, inspirée du même principe égalitaire – qui n'a, c'est le moins qu'on puisse dire, rien de spécifiquement évangélique –, a suivi une évolution parallèle. En 2013, le Synode introduisait un rite liturgique – qui n'était pas une bénédiction au sens strict, mais qui ressemblait quand même pas mal à une bénédiction au sens moins strict – pour les couples au bénéfice d'un partenariat enregistré. Mais dans le même temps, le même Synode affirmait solennellement que le mariage était fondé sur «l'union d'un homme et d'une femme»<sup>3</sup>. Cette distinction soulagea la conscience des uns, brouilla le jugement des autres, de telle sorte que le rite-qui-n'était-pas-une-bénédiction fut accepté par une majorité du Synode.

Du même coup, le pied égalitaire était dans la porte. Et, il y a quelques jours, les partisans et les opposants ayant dit ce qu'on attendait qu'ils disent, le Synode, oublieux de sa décision solennelle et, tout de même, de deux mille ans de théologie chrétienne du mariage, décidait d'introduire une bénédiction unique pour tous les couples...

De porte ouverte en porte ouverte, sur quel néant ouvrira la dernière?

**Olivier Delacrétaz**

<sup>1</sup> «La famille en proie à l'égalité», *La Nation* n° 1758 du 13 mai 2005.

<sup>2</sup> *Femina* du 26 juin, Romy Siegrist, rubrique «Diversités».

<sup>3</sup> *Attaché à la conception du mariage défini comme l'union d'un homme et d'une femme, et considérant la différence entre le mariage et le partenariat enregistré, le Synode décide de donner suite à sa résolution de novembre 2012 en inscrivant l'existence et la spécificité d'un rite pour partenaires enregistrés dans le règlement ecclésiastique.*

## 2<sup>e</sup> révision de la LAT: nous voulons un train de sénateur

La Ligue vaudoise a participé en septembre dernier à la consultation ouverte par la commission (CEATE) du Conseil des Etats sur la deuxième révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) traitant des constructions hors zone à bâtir<sup>1</sup>. Le projet de cette commission est désormais sous toit.<sup>2</sup>

A l'époque, nous saluons un texte plus concis et moins centralisateur que la version du Conseil fédéral, mais nous estimions ce projet prématuré alors que la mise en œuvre concrète dans les communes de la première révision acceptée en 2013 commence à peine, sans que ses effets aient pu être évalués.

La CEATE prévoyait cependant, il y a six mois, un délai de onze ans pour que les cantons mettent à jour leur plan directeur cantonal avant qu'un moratoire sur les nouveaux bâtiments hors zone entre automatiquement en vigueur.

Malheureusement, la commission est revenue sur sa proposition et a fixé le début du moratoire à cinq ans après l'entrée en vigueur de la modification.

L'aménagement du territoire est un domaine qui doit composer avec le temps long des terroirs, des habitudes régionales, des constructions. Des changements trop brusques apportent incohérence planificatrice et incompréhension des populations concernées. Le Parlement doit avoir l'humilité d'accepter qu'il ne peut modeler le paysage d'un trait de plume législative. Il doit tenir compte de la douloureuse et chaotique mise en œuvre de la votation de 2013. En l'état, cette deuxième révision de la LAT est précipitée.

**Olivier Klunge**

<sup>1</sup> *La Nation* n° 2181 du 13.08.2021.

<sup>2</sup> www.parlament.ch, objet 10.077, dépliant S2.

## Souveraineté éolienne

Le Conseil d'Etat était jusqu'à présent favorable au développement de l'éolien industriel dans la nature vaudoise, de façon guère compréhensible puisque cette énergie, peu productive sous nos cieux moins ventés que la côte atlantique, aléatoire, coûteuse, plus polluante qu'on ne croit (immenses socles en béton, voies d'accès pour poids lourds, terres rares dans le rotor, pales bourrées de balsa prélevé dans les forêts d'Amazonie), défigurerait certains de nos plus beaux paysages. Nous attendions donc avec appréhension sa prise de position sur le projet inconstitutionnel et centralisateur de Mme Sommaruga que notre journal a présenté il y a quelque temps. Cette esquisse de révision de la loi fédérale sur l'énergie, rappelons-le, vise notamment à donner à la Confédération la compétence de fixer l'emplacement des installations importantes et à concentrer la procédure d'autorisation au niveau cantonal en supprimant tout pouvoir de décision des communes. Nous allions par conséquent scruter avec la plus grande attention la réponse gouvernementale.

Nous sommes partiellement rassurés. Le Conseil d'Etat s'oppose à l'introduction d'une «conception fédérale des énergies renouvelables», instrument permettant à la Confédération de désigner les sites des installations importantes. Mais il le fait pour des motifs d'opportunité de politique énergétique plus que par conviction fédéraliste. Et il ajoute qu'à défaut de supprimer cette conception, il faut «au moins aligner les valeurs définissant les projets d'importance à celle fixée pour définir l'intérêt national»; la défense de la souveraineté cantonale est ainsi immédiatement affaiblie.

Le Conseil d'Etat refuse aussi l'obligation de créer une «procédure concentrée»

à l'échelon cantonal, supprimant tout pouvoir de décision des communes. Les cantons doivent rester maîtres de l'organisation de leurs procédures. Fort bien. Cela dit, l'avis du gouvernement sur le rôle des communes n'est pas très clair. D'une part, il affirme qu'«il est important de prendre en compte la volonté communale pour les projets concernés» et invoque «le respect de l'autonomie communale». D'autre part, il souhaite que le droit fédéral permette «aux communes concernées et aux cantons de décider au cas par cas si une planification communale ou cantonale doit être privilégiée». Au cas par cas? Et qui décide? Plus loin: «L'investisseur devrait pouvoir choisir librement de suivre une procédure concentrée», notion qui, dans le projet fédéral, exclut la compétence communale. On reste donc sur ses gardes, d'autant plus que le droit vaudois permet à l'Etat de recourir à l'arme d'un plan d'affectation cantonal.

Les récentes décisions des communes touchées par le gigantesque projet de la Grandsonnaz (refus de sept machines à Fontaines, de deux à Bulle sous réserve d'un referendum spontané, report de la décision à Fiez, acceptation seulement à Mauborget) montrent bien que les autorités communales examinent l'utilisation de leur territoire avec vigilance.

Le Conseil d'Etat ne se prononce pas sur la constitutionnalité du projet fédéral, ou plutôt sur son inconstitutionnalité, qui ne fait pas de doute à nos yeux. C'est regrettable, car il n'est pas exclu que Mme Sommaruga persévère, et le viol de la loi fondamentale serait alors un argument de poids.

D'autres voix se sont élevées, ailleurs en Suisse, contre ce projet inadmissible, mais la partie est loin d'être gagnée.

**Jean-François Cavin**

## De la saleté 2: éloge de la panosse

Du petit tissu qui porte le logo de votre opticien et qui sert à nettoyer vos lunettes, à la grande machine municipale qui rend nos rues vierges de tout détritrus, il n'y a qu'une différence de degré: il faut nettoyer. Et de la grosse nettoyeuse municipale à l'extraordinaire engin auquel sont suspendus les ouvriers amérindiens qui, comme on le sait, ne sont pas sensibles au vertige, et qui nettoient les immenses surfaces vitrées des gratte-ciel newyorkais, il n'y a qu'une différence de degré: il faut nettoyer.

Le nettoyage ne suppose pas nécessairement l'intrusion de gens mal élevés qui jettent leurs mégots ou leurs canettes sans aucun égard, car même l'absence de toute personne active, le désert d'un immeuble vide et remis à son propriétaire parfaitement propre, n'empêche pas cette fatalité: la formation de la poussière. Elle se dépose partout par un phénomène étrange dû, semble-t-il, à la légèreté des particules qui la composent, d'un diamètre inférieur à 1000 micromètres, et qui proviennent de la décomposition inéluctable de toute chose «ayant eu vie» comme dirait Jean de la Fontaine. La poussière, c'est donc la réfiguration de la Mort. Le nettoyage a

pour fonction première de nous en éloigner, de dissiper cette réalité du retour de toute chose, de tout être, nous compris, à la poussière.

Eh bien, la panosse, terme dont la consonnance est autrement plus évocatrice que la «serpillière» française, la panosse donc, dans son humble, efficace et quotidienne fonction, nous délivre de la hantise de la mort. Certes, on objectera que d'autres engins peuvent lui disputer ce rôle, à choisir dans l'arsenal des pattes, brosses en tout genre, torchons, chiffons et balais. On note à ce sujet que, jalouse du manche à balai, la panosse du XXI<sup>e</sup> siècle est, elle aussi, pourvue d'un manche, ce qui marque un progrès extraordinaire dans notre lutte séculaire contre toute forme d'abaissement. Avec ou sans manche, elle conserve néanmoins une sorte de suprématie, illustrant l'adage: qui peut le plus peut le moins. Elle est irremplaçable partout où elle a passé. Et si vous pensez, lecteur, que j'abuse de votre crédulité, que j'aurais dû revoir mon texte avant de l'envoyer à la Rédaction, que ne vous ai-je donc proposé que vous le panossassiez!

**Daniel Laufer**

# Les libéraux dans l'embarras

**A** première vue, le libéralisme séduit. Il prône la liberté et défend l'esprit d'entreprise. Nous aimons faire ce qui nous plaît. Nous aimons travailler, produire un objet ou rendre un service, en tirer un bénéfice ou un salaire. Nous aimons le travail bien fait.

Le libéral veut son bonheur et, grâce à l'harmonisation automatique des intérêts privés, le nôtre. Et pourtant la doctrine libérale a évolué dans un sens que ses promoteurs n'imaginaient pas. Dans les nombreux ouvrages consacrés au libéralisme, une phrase revient souvent: *S'ils savaient ce que leurs idées sont devenues, Montesquieu, Constant et Tocqueville se retourneraient dans leur tombe.*

MM. Meuwly et Santacroce, dans leur ouvrage visant à régénérer le libéralisme (voir *La Nation* N° 2203, p. 4), sentent que quelque chose ne tourne pas rond.

Du fait de la mondialisation qu'il a accélérée, le libéralisme change d'échelle. Le marché et la dérégulation économique sont planétaires. Le progrès des sciences et des techniques est rapide. Les nations semblent inadaptées au rythme de l'innovation. Aux yeux de certaines élites, politiques et économiques, elles doivent, pour être efficaces, adopter la division du travail et être dirigées d'en haut (*top down* comme ils disent). La gouvernance mondiale est nécessaire. C'est le projet des *globalistes*, lancé au début du XX<sup>e</sup> siècle aux Etats-Unis par Walter Lippmann, prolongé par les *ordo-libéraux*

autrichiens (Mises, Hayek) adeptes de *la grande société*. Meuwly et Santacroce exposent comment fonctionne cette variété de *néolibéralisme*. Il s'agit de l'alliance du libéralisme économique et de l'individualisme moral. Le pouvoir mondial est désincarné, partagé entre fonds de pension, GAFAM et autres ONG qui

dominent la vie politico-économique à partir des Etats-Unis – qui demeurent la première puissance mondiale – en échange du financement des campagnes électorales de politiciens bienveillants. C'est le *libéralisme de connivence* répandu dans les organisations internationales et les cercles «davosiens». Les Etats-nations, voués à s'effacer, sont coincés entre les injonctions de la gouvernance mondiale et les réactions populistes locales. Le pouvoir mondial n'est pas occulte, mais difficile à identifier. Il s'exprime dans les nombreux médias et réseaux sociaux qu'il détient.

Nos deux auteurs aspirent à faire tenir ensemble divers courants du libéralisme. Une certaine souplesse est requise. Les libéraux savent *s'adapter*. Le libéralisme peut *adoucir ses présupposés de base*. Il a digéré la démocratie et certains acquis de l'Etat providence. Il sera écologique à sa manière. Il faut conserver l'individualisme sans verser dans l'anarchie, concilier dérégulation et interventions étatiques – MM. Meuwly et Santacroce ne sont pas membres du parti *libéral-radical* pour rien. Le conservatisme ne les rebute

pas non plus, ni la nation, ni les traditions locales, ni l'ancrage dans un lieu précis. Ils veulent même *tenir compte* des acquis libertaires de Mai 68; *on ne peut faire autrement*, disent-ils. Ils s'orientent vers un libéralisme complexe, universel et enraciné, opposé à la fois au populisme identitaire, au mondialisme néolibéral et aux excès du multiculturalisme «woke».

La tâche est rude.

Meuwly et Santacroce examinent dix thèmes: démocratie, transparence, écologie, égalité, nation, école, intégration des étrangers, famille, numérique et autorité.

Ce qu'ils disent de l'école (excellent sous-chapitre), de l'égalité, de la nation et de l'autorité les rapproche des positions de la Ligue vaudoise. S'inspirant d'une définition de l'autorité comme *incarnation d'une communauté et exercice public d'un pouvoir*, ils affirment que le libéralisme préfère l'autorité incarnée au pouvoir lointain peu identifiable des organismes internationaux, parce qu'un libéral veut des *débats transparents*. Ainsi les libéraux suisses ont-ils assez vite tenu l'Etat cantonal pour plus propice aux libertés que l'Etat fédéral. Pour Meuwly et Santacroce, *la nation est une réalité à assumer avec sérénité; c'est un écrin protecteur* contre les débordements de la liberté, *le lieu d'un sentiment enrichissant*. Les auteurs font l'éloge des frontières protectrices mais aisément franchissables. Ils ne poussent pas le culte de l'individu jusqu'à dire, comme Mme Thatcher, que la société n'existe pas. Ils craignent cependant toujours que la nation ne ressemble à une «cage» où l'individu est «enfermé». La nation ne peut pas être un prétexte *pour freiner*

*les échanges économiques*, la Suisse et les cantons ayant besoin de vendre leurs produits à l'étranger.

L'acceptation de la nation et le rejet de l'égalitarisme distinguent le libéralisme «de droite» de celui «de gauche», plus tolérant en matière de mœurs, plus individualiste et égalitaire. Pour le libéral, les individus sont égaux. Les privilèges sont inacceptables, mais la concurrence crée une inégalité de richesse matérielle parfois immense. L'un des rôles de l'Etat (plutôt «radical» dans ce cas) est d'éviter des conflits civils destructeurs entre riches et pauvres par une fiscalité redistributrice.

Le libéralisme défend l'universalité des droits de l'homme, mais Meuwly et Santacroce sont prudents sur ce point. Reconnaisant l'existence des nations, ils s'accordent avec le juriste Alain Supiot pour estimer que les droits de l'homme peuvent se décliner selon les caractéristiques de nations et civilisations diverses. L'universalité se construit par le bas (*bottom up*).

Les auteurs déplorent que l'individualisme égalitariste fasse proliférer les «droits à», non seulement des individus, mais aussi des «communautés» de race, de genre, d'orientation sexuelle, etc. Peut-être n'insistent-ils pas assez sur la différence entre ces pseudo-communautés vengeresses, et la communauté nationale, réelle et complète.

Meuwly et Santacroce récusent à bon droit le revenu de base inconditionnel et de matière plus surprenante, la théorie libérale du «ruissellement» automatique de la richesse sur la classe moyenne et les pauvres.

Le libéralisme conservateur est-il viable? Qu'en pense la Ligue vaudoise? Nous le verrons dans un ultime article.

Jacques Perrin

## Occident express 101

Vivre à Belgrade, aujourd'hui, est une expérience particulièrement désarçonnante. Cette région se trouvant exactement à la jointure des intérêts conflictuels entre Est et Ouest, on y lit, on y entend et on y discute de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Contrairement à ce qu'on lit dans la presse occidentale qui se précipite comme toujours, quelle que soit la situation, sur les comparaisons avec Hitler, la réalité vue d'ici est en effet plus nuancée. Cela ne facilite pas la formation d'une opinion reconfortante. Bien au contraire, on y est contraint de considérer les positions des uns et des autres avec une égale attention. Or cet exercice n'est pas nécessairement vertueux. On ne devrait pas avoir besoin de se triturer le cerveau pour parvenir à la conclusion que la position russe est criminelle et sans avenir, sinon celui de contraindre l'Europe entière à l'instabilité, ou pire. Pourtant, dans ce tout petit pays, subissant comme ses voisins une hémorragie démographique sans précédent, les opinions ne se mesurent pas uniquement en décibels ou en *like*: elles sont confrontées à une singularité géopolitique dont les tenants sont

aussi opposés qu'ils sont lourds de malheurs. Se prononcer, ici, ce n'est pas seulement faire usage de son libre arbitre, c'est appuyer sur la gâchette de l'Histoire. Personne ne sort grandi de l'exercice. On compare sans fin les turpitudes des uns aux crimes des autres et on finit par tout colorer d'un gris en multiples teintes, mais uniformément terne. Exeunt Hitler et Churchill, ils cèdent leur place à une petite foule de chefs mafieux, de phraseurs et de tartuffes. On voudrait tant se joindre au juste outrage occidental contre l'agression russe, se ranger du bon côté de l'Histoire. Mais la réalité serbe et sa position imposent le rappel d'autres souvenirs, d'autres abandons en rase campagne par l'Occident de l'Europe centrale et orientale. Des abandons répétés depuis des siècles au nom de l'intérêt de quelques grandes puissances et qui, systématiquement, se retournent contre le monde entier. Pour autant la Serbie n'est pas que la victime de truands globaux. Elle porte une responsabilité écrasante de ses propres maux et ne semble pas sur le point de le comprendre enfin. Condamnée elle aussi – comment échapperait-elle seule à la fatalité – à faire bégayer son histoire, elle ouvre aux uns ses bras sans oser se refuser aux autres. Elle observe, elle se fait toute petite et espère qu'en se cachant sous la table, les adultes l'oublieront. Jusqu'à ce qu'on l'en retire et qu'on la somme de se déclarer, ce qui semble de plus en plus possible, hélas, car dès lors son illusion d'insignifiance est pulvérisée. Et chaque jour qui passe engourdit mon sens moral.

David Laufer

## Guerres et paix

**A l'Université de Genève, un petit groupe d'activistes, soutenu par les syndicats étudiants, fait désormais la loi dans les auditoriums, décidant de ce qui est acceptable ou non, chahutant, interrompant, déchirant des conférences dont ils n'ont pas pris connaissance mais qu'ils estiment néanmoins «offensantes».**

### LE COIN DU RONCHON

**D'une certaine manière, nous pourrions les comprendre. Nous pensons, nous aussi, que de nombreux discours universitaires mériteraient de disparaître sans avoir jamais été entendus. Mais arriverons-nous à nous mettre d'accord avec ces collectifs bariolés sur le choix des thèmes à mettre à l'index?**

**Toujours est-il que, après le deuxième coup d'éclat de ces joyeux drilles, le rectorat de l'Université avait déclaré que cela dépassait les bornes et que plainte pénale serait déposée. Quelques esprits chagrins s'étaient alors mis à ricaner dans leur barbe: «Chiche qu'ils n'oseront pas; ils ont**

**bien trop peur de cette petite minorité d'extrémistes et de leurs relais médiatiques...» Mais ce n'étaient là que persiflages d'esprits chagrins.**

**Aujourd'hui, c'est officiel. «Les interruptions de conférences [...] survenues dans l'enceinte universitaire les 29 avril et 17 mai ne donneront pas lieu à une plainte pénale. Le rectorat est revenu sur son intention initiale [et] a préféré opter pour «un dialogue ouvert» [...]. Ce processus lui paraît être «mieux à même d'éviter que de telles situations ne se reproduisent à l'avenir».**

**Tout est bien qui finit bien, donc. Après tout, c'est par le dialogue qu'on résout les conflits, non?**

**C'est dans cette optique que, logiquement, l'OTAN et l'Union européenne devraient bientôt annoncer qu'elles renoncent à toute sanction contre la Russie, préférant opter pour un dialogue ouvert avec Moscou, un tel processus étant certainement mieux à même d'éviter que des événements tels que ceux d'Ukraine se reproduisent à l'avenir.**

**[Nous présentons nos excuses aux lecteurs qui se sentiraient offensés par l'insolente comparaison suggérée dans nos propos.]**

## La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier  
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

courrier@ligue-vaudoise.ch  
www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges